

PLUi de Villeneuve-d'Ascq : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 20 mai 2026

Le document d'urbanisme en vigueur à Villeneuve-d'Ascq (Nord) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 20 mai 2026. Il délimite 241 zones, dont 160 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 20 mai 2026.

- Le PLUi de Villeneuve-d'Ascq s'applique dans sa version du 20 mai 2026.
- Il délimite 241 zones : 160 urbaines (U), 1 à urbaniser (AU), 34 agricoles (A) et 46 naturelles (N).
- Sur les 551 communes du Nord dont nous publions le document, Villeneuve-d'Ascq occupe le rang 5 par le nombre de zones délimitées : 194 zones de plus que la médiane du département (47 zones).
- 1 129 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Villeneuve-d'Ascq depuis 2013, pour 9 489 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Le fichier publié au Géoportail n'est pas le règlement écrit : aucun extrait lu — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	241 zones
Zones urbaines (U)	160 zones
Zones à urbaniser (AU)	1 zone
Zones agricoles (A)	34 zones
Zones naturelles (N)	46 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme intercommunal
Document	PLUI METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE
Version du	20 mai 2026
Partition GPU	DU_200093201
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/DU_200093201/8324918798aee61798eb3de5f3c1818/200093201_reglement_20260520.pdf
Ce que nous avons pu lire	Le fichier publié au Géoportail n'est pas le règlement écrit : aucun extrait lu

Les risques naturels et technologiques à Villeneuve-d'Ascq

Risques majeurs recensés	Inondation, Mouvement de terrain, Séisme, Transport de marchandises dangereuses, Engins de guerre
Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	16 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	1er avril 2022
Péril de la dernière reconnaissance	Sécheresse
Plans de prévention des risques naturels approuvés	2 plans
Risques couverts par ces plans	Inondation, Mouvement de terrain

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/59-nord/villeneuve-d-ascq-59009>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de Villeneuve-d'Ascq : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Potentiel radon

Base GASPAREX extraite le

Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles

21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

Nomenclature des zones à urbaniser

Situation administrative

Code INSEE

Code postal

Intercommunalité

Département

Région

UCA1.1.1, UCA2.1, UCA3.1, UCA4.1, UCA4.2, UCA5.1, UCA6.2, UCA7.1, UCA7.2, UCH, UCO1.1, UCO1.1.1, UCO2.1.1, UCO2.2, UCO4.2, UCO7.2, UE, UEP, UGB1.2, UGB2.1, UGB2.2, UGB3.1, UGB5.1, UGB6.2, UGB7.2, UGS, UI, UOP17.2, UP, USE3.1, UU, UVD3.1, UVD4.2, UVD6.1, UX, UX.10, UX.11, UX.9, UZ43.1, UZ43.2

Métropole Européenne de Lille

Nord

Hauts-de-France

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

Zones délimitées — 28 septembre 2026

Zones délimitées — 2 septembre 2026

241 zones

241 zones

241 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Forest-sur-Marque (1,8 km)

Tressin (2,7 km)

Hem (2,8 km)

Mons-en-Barœul (3,8 km)

Anstaing (4,2 km)

Lezennes (4,3 km)

Croix (4,4 km)

Chéreng (4,5 km)

Wasquehal (4,6 km)

Sailly-lez-Lannoy (4,7 km)

Lannoy (4,8 km)

Willems (4,9 km)

Sainghin-en-Mélantois (5,6 km)

Toufflers (5,7 km)

Lys-lez-Lannoy (5,7 km)

Roubaix (6,0 km)

Ronchin (6,1 km)

Baisieux (6,1 km)

24 zones

35 zones

95 zones

52 zones

39 zones

41 zones

56 zones

43 zones

98 zones

22 zones

14 zones

38 zones

61 zones

39 zones

77 zones

127 zones

51 zones

34 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/59-nord/villeneuve-d-ascq-59009>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.